

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de lumière », composée de 41 communes et d'une population d'environ 11 500 habitants est issue de la fusion au 1er janvier 2017 de 5 intercommunalités-

RECRUTE

UN(E) CHARGE (E) DE LA PLANIFICATION URBAINE (H/F) - 35 heures

Catégorie B (Technicien/rédacteur territorial)

Ouverts aux titulaires de la fonction publique, voire aux contractuels

Vous serez placé(e) sous l'autorité de la directrice du Pôle Urbanisme, et localisé(e) à l'antenne de la CCAPV de Castellane.

MISSIONS :

Votre activité principale s'articulera autour des missions suivantes :

- Conduire des projets en matière de planification urbaine voire pré-opérationnelle en lien avec la directrice de pôle dont notamment :
 - *Participer à la mise en œuvre des différentes procédures et documents liés à la planification stratégique intercommunale (PLU, PLUi, SCOT, SPR, RLP(i) ...) : élaboration et suivi*
 - *Accompagner les évolutions des documents d'urbanisme approuvés*
 - *Prendre en compte les servitudes d'urbanisme et des documents supra-intercommunaux.*
- Contribuer à la mise en place d'un observatoire de la consommation d'espaces et d'artificialisation
- Traitement des recours gracieux et pré-contentieux des documents approuvés
- Accueillir, informer et conseiller des pétitionnaires et des élus et participer aux réunions de travail avec les élus dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme
- Apporter un soutien technique et du conseil (en lien avec la planification urbaine) à la cellule ADS
- Apporter un soutien et conseiller les agents affectés au service commun des autorisations du droit des sols en tant que besoin
- Produire des analyses juridiques et techniques en lien avec l'urbanisme réglementaire
- Visiter les sites si besoin pour asseoir une dynamique d'aménagement
- Apporter une expertise technique sur la faisabilité des OAP des documents d'urbanisme voire dans le cadre de projets d'urbanisme opérationnel
- Assurer une veille réglementaire
- Assurer le montage et le suivi des procédures réglementaires et pré-opérationnelles relatives aux projets menés sur l'intercommunalité (enquêtes publiques, dossier loi sur l'eau, étude d'impact, évaluation environnementale, DUP, etc....).

DESCRIPTION DU CANDIDAT :

- **Diplôme souhaité** : Formation supérieure appréciée, plus particulièrement en droit de l'urbanisme et/ou aménagement du territoire
- **Expérience** : Sur un poste similaire
- **Savoirs** :
Cadre juridique des collectivités territoriales

Connaître la réglementation et les procédures liées à l'application des codes de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement, l'habitat et d'accessibilité
Connaître le droit civil (droit de la propriété, etc.), la fiscalité de l'urbanisme, les cartes communales, PLU, plans de construction, cadastre
Connaître les outils de planification, urbanisme opérationnel
Disposer de notions et connaître la terminologie du bâtiment, du génie civil, de la voirie et réseaux divers
Maîtriser les contraintes particulières attachées au territoire, notamment loi " montagne " et de la loi « littoral », et les risques (naturels, etc)
Posséder les principes de base de l'intégration architecturale et paysagère

- **Savoirs faire :**

Lire et analyser différents types de plans et documents d'urbanisme
Appréhender un projet sur le terrain
Capacité d'analyse et de synthèse
Posséder les principes de base de l'intégration architecturale et paysagère
Formuler des propositions dans le cadre de la révision des documents d'urbanisme
Gérer des dossiers de contentieux administratifs
Maîtrise les logiciels de Système d'information Géographique (SIG)
Maîtrise des outils informatiques et bureautiques (word, excel...)

- **Savoirs être :**

Sens du service public, et de l'accueil
Capacité d'adaptation, diplomatie et aptitude pédagogique
Sens de l'organisation, fiabilité et rigueur (respect des procédures et des délais réglementaires), gestion des priorités
Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
Discrétion et respecter le devoir de réserve

CONDITIONS D'EMPLOI :

Rémunération selon indice de traitement, et régime indemnitaire lié à la fonction
Participation forfaitaire de l'employeur aux cotisations des mutuelles santé et prévoyance labellisées.
Collectivité adhérente au CNAS.
Déplacements ponctuels sur le territoire de la CCAPV (véhicules de service à disposition) - Permis B indispensable

Les candidatures (cv et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Président de la CCAPV, en précisant dans l'objet l'intitulé du poste. Ce poste est à pourvoir à compter du mois du 1^{er} juillet 2022.

- Par mail : ressources-humaines@ccapv.f
- Par courrier : Service Ressources Humaines - Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, « Sources de Lumière » - ZA les Iscles, BP 2 - 04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Pour plus de renseignements, sur cette offre, veuillez consulter la fiche de poste sur le site de la CCAPV disponible sur le site internet ccapv.fr ou contactez les services de Communauté de Communes au 04 92 83 87 79, ou par mail ressources-humaines@ccapv.fr